

Automatisation de la demande de bulletin n° 2 du casier judiciaire

L'automatisation, dans GAM, de la demande de bulletin n° 2 du casier judiciaire fait actuellement l'objet de tests, et devrait être opérationnelle dans le courant de l'été. A cette fin, la saisie de l'identité des intervenants a déjà fait l'objet de modifications portant sur le lieu de naissance.

A – SAISIE DE NOUVEAUX INTERVENANTS

Pays de naissance : choix entre France et Étranger.

Création d'un nouvel intervenant				
Civilité *	Nom de naissance *	Nom d'usage	Prénom *	Date naissance (jj/mm/aaaa) *
Madame ▼	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pays de naissance:*	Fonction *	Diplôme *		Qualité *
France ▼	Directeur ▼	BAFD ▼ ?		Titulaire ▼
Departement de naissance:*			Commune de naissance *	
Nouvelle Calédonie ▼			<input type="text"/>	

1) **Si l'intervenant est né en France**, il faut sélectionner le département de naissance dans le menu déroulant. Par défaut, c'est le département de déclaration qui s'affiche. La sélection génère un choix de communes associées à ce département, parmi lesquelles il faut sélectionner celle de naissance.

2) **Si l'intervenant est né à l'étranger**, la case « Pays de naissance » apparaît, avec la liste des pays en menu déroulant. La case « Commune de naissance » est alors en saisie libre. La précision des nom et prénom du père et de la mère doit permettre de faciliter la recherche du B2. Le renseignement de ces rubriques n'est cependant pas obligatoire.

Création d'un nouvel intervenant					
Civilité *	Nom de naissance *	Nom d'usage	Prénom *	Date naissance (jj/mm/aaaa) *	
Madame ▼	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Pays de naissance:*	Fonction *	Diplôme *		Qualité *	
Etranger ▼	Directeur ▼	BAFD ▼ ?		Titulaire ▼	
Pays de naissance:*			Commune de naissance *		
<input type="text"/>			<input type="text"/>		
Nom du père		Prénom du père		Nom de la mère	Prénom de la mère
<input type="text"/>		<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>

B – REPRISE DU FICHER EXISTANT

Le fichier des intervenants a fait l'objet d'un traitement informatique de reprise des informations utiles et d'une recherche de concordance entre le code postal et le nom de la commune, via le code Insee, ce qui n'était pas le cas auparavant.

En cas de divergence, le code Insee de la commune n'a pas pu être mis à jour et une correction devra être apportée directement dans l'application. Dans la partie « sélection des intervenants » de la fiche complémentaire, un message d'anomalie apparaîtra alors au niveau de l'intervenant concerné, indiquant les informations préalablement saisies (nom de commune sans correspondance). Un lien hypertexte permettra, en cliquant sur le nom de l'intervenant, d'accéder directement à sa fiche individuelle pour procéder à la correction nécessaire.

Il est conseillé de ne procéder à la correction des fiches que des intervenants sélectionnés pour un accueil à venir.